Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

Retrait de l'exigence vaccinale dans les entreprises fédérales

Considérant la récente sortie du gouvernement fédéral le 14 juin dernier visant à retirer l'exigence de la vaccination dans les entreprises fédérales ainsi que dans les sociétés d'État, la Section locale de Montréal du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes juge **déraisonnable et inacceptable** de retarder le retour de nos travailleurs et travailleuses au-delà du 20 juin prochain, date décrétée par le gouvernement fédéral pour la fin de l'exigence en matière de vaccin au travail.

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes s'est opposé depuis le début à l'entrée en vigueur de cette pratique vaccinale et la Section locale de Montréal est d'avis que retarder le retrait de celle-ci ne serait pas sans impact pour nos membres concernés et que cette situation est tout à fait évitable.

Nous demandons à Postes Canada de ramener nos membres au travail et de se plier à l'échéancier du gouvernement fédéral.

Solidarité,

Alain Robitaille
Président
STTP-Section locale de Montréal
AR/go sepb-574

Montréal, le 17 juin 2022/ 286